

CF04



GÉRER LES DÉCLARATIONS DE TVA DE SON ENTREPRISE

Formation animée par **Elodie PRAUD**,
Diplômée d'expertise-comptable et
consultante en formation



PARTICIPANTS

· créateurs et dirigeants d'entreprises, directeurs financiers, responsables administratifs, comptables de PME.



DURÉE ET TARIF

· **1 jour** (7 heures)
· **INTER** : 395 € HT (repas inclus)
· **INTRA** : nous consulter



PRÉREQUIS

· Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



HORAIRES :

9h00 - 12h30 /
14h00 - 17h30

+ D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous fixerons une date en fonction de vos disponibilités.

formation@competences-plus.pro - 02 40 12 79 46



INTRA

OBJECTIFS

- **Gérer de façon autonome et fiable toutes les obligations de son entreprise vis-à-vis de la TVA**
- **Déclarer et payer la TVA**

PROGRAMME

- Comprendre les principes, le champ d'application, les opérations assujetties et les opérations exonérées de TVA
- Connaître les règles de territorialité de la TVA et les principes à respecter en matière d'échanges internationaux de biens et de services
- Appliquer les différents taux de TVA à bon escient
- Comprendre les règles d'exigibilité de la TVA
- Comprendre le droit à déduction de la TVA
- Déterminer la TVA à payer ou le crédit de TVA sur la période.
- Télédéclarer la TVA sur son compte [impots.gouv](https://impots.gouv.fr), télérégler ou demander le remboursement du crédit
- Réalisation de nombreux exercices, cas concrets et illustrations pratiques